

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 04263 Numéro SIREN : 712 042 639 Nom ou dénomination : SFECO & FIDUCIA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2019 sous le numéro de dépôt 106774



20191067742017

DATE DEPOT : 04/10/2019

N° DE DEPOT : 106774

N° GESTION : 1971B04263

N° SIREN : 712042639

DENOMINATION : SFECO & FIDUCIA AUDIT

ADRESSE : 50 RUE DE PICPUS 75012 PARIS

MILLESIME : 2017

.

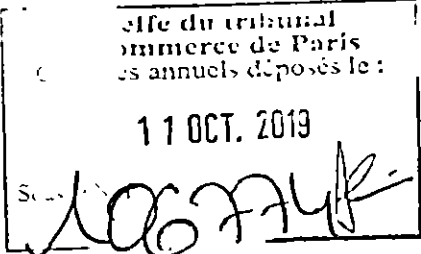
S.F.E.C.O. & FIDUCIA AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 62 400 €
Siège social : 50, rue de Picpus, 75012 PARIS
712 042 639 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JANVIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017 s'élevant à 108 697,71 € de la manière suivante :

- A titre de dividendes Soit 8,01 € par action		100 000,00 €
- Solde au compte "autres réserves"		8 697,71 €
Total		<u>108 697,71 €</u>

Le compte "autres réserves" s'élève ainsi à 202 225,69 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} février 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 100 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale rappelle que :

- Les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) composé de deux prélèvements (un prélèvement forfaitaire de 12,8 %, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux payés à la source de 17,2 %).
- Les contribuables devront déclarer les revenus soumis au PFU et pourront choisir d'opter pour une imposition au barème progressif. L'option porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le PFU et est exercée chaque année lors de la déclaration de revenus et sera irrévocable pour l'année.
- Peuvent être dispensés de l'acompte de 12,8 % les personnes physiques dont le revenu fiscal de l'année N-2 est inférieur à 50 000 € pour une personne seule et 75 000 € pour un couple soumis à l'imposition commune (mariés ou pacsés). La dispense n'est pas automatique et doit être demandée par le bénéficiaire, sous la forme d'une attestation sur l'honneur, auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

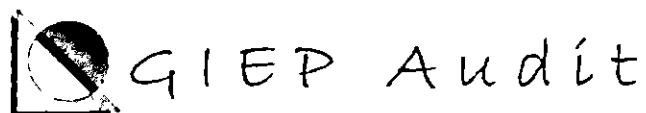
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40% SOUMIS AUX PRELEVEMENTS SOCIAUX	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40% MAIS NON SOUMIS AUX PRELEVEMENTS SOCIAUX
31 août 2014	100 000,00	8,01	371,62	99 628,38
31 août 2015	100 000,00	8,01	371,62	99 628,38
31 août 2016	160 000,00	12,82	538,44	159 461,56

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 janvier 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Gilbert METOUDI



SARL de Commissariat aux Comptes - Membre de la CRCC de Paris

SFECO & FIDUCIA AUDIT
Société par Actions Simplifiée au Capital de 62 400 €

RCS PARIS 712 042 639

50, rue de Picpus

75012 PARIS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SFECA & FIDUCIA AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

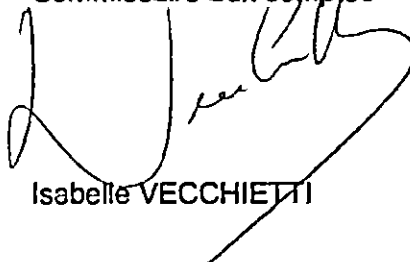
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Joinville-le-Pont, le 12 janvier 2018

G.I.E. Partners Audit,
Commissaire aux comptes



Isabelle VECCHIETTI

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2017	Net 31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	119 081		119 081	119 081
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	129 937	70 000	59 937	59 937
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				1 281
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	249 018	70 000	179 018	180 298
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	31 400		31 400	29 600
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	231 540		231 540	136 598
Autres créances	37 674		37 674	18 546
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	39 131		39 131	194 955
Charges constatées d'avance (3)	20 553		20 553	21 249
TOTAL ACTIF CIRCULANT	360 298		360 298	400 947
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	609 316	70 000	539 316	581 245
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/08/2017	31/08/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	62 400	62 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 240	6 240
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	193 528	184 652
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	108 698	168 876
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	370 866	422 168
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 704	100 937
Dettes fiscales et sociales	56 097	43 455
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	16 649	14 685
TOTAL DETTES	168 450	159 077
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	539 316	581 245
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	168 450	159 077
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/08/2017	31/08/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	745 086	792 326
Chiffre d'affaires net	745 086	792 326
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	1 800	10 000
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 500	17 945
Autres produits		5
Total I	757 386	820 276
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	591 574	601 466
Impôts, taxes et versements assimilés	657	3 854
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		5 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 500	14 546
Total II	597 732	624 866
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	159 654	195 410
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		109 890
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		50
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		109 940
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		70 000
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		70 000
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		39 940
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	159 654	235 350

COMPTE DE RESULTAT

	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	267	
Sur opérations en capital	2 440	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 707	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 281	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 281	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 426	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	52 383	66 474
Total des produits (I+III+V+VII)	760 093	930 216
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	651 395	761 340
BENEFICE OU PERTE	108 698	168 876
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	267	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SYNTHESE DE L'ANNEXE

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

SYNTHESE DE L'ANNEXE

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices	x		

FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler dans le cadre des activités de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS SFECO & FIDUCIA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 539 316 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 108 698 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/11/2017 par le Président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Fonds Commercial

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Travaux en-cours

Les en-cours de production sont valorisés au prix de revient des travaux de réalisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Reconnaissance des produits

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est à la réalisation de la prestation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	119 081			119 081
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	119 081			119 081
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	129 937			129 937
- Autres titres immobilisés	1 281		1 281	
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	131 217		1 281	129 937
ACTIF IMMOBILISE	250 298		1 281	249 018

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti. Une dépréciation est constatée lorsque sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur nette comptable.

	31/08/2017
Éléments achetés	119 081
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	119 081

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 289 767 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	231 540	231 540	
Autres	37 674	37 674	
Capital souscrit - appelé, non versé	20 553	20 553	
Charges constatées d'avance			
Total	289 767	289 767	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 62 400,00 euros décomposé en 12 480 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 168 450 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 704	95 704		
Dettes fiscales et sociales	56 097	56 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	16 649	16 649		
Total	168 450	168 450		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS FACT.NON PARVENUES	24 420
AUTR CHARG FISCALES A PAYER	17 507
Total	41 927

Autres informations

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	20 553		
Total	20 553		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	16 649		
Total	16 649		

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	62 400,00	62 400,00	62 400,00	62 400,00	62 400,00
Nombre d'actions ordinaires	12 480,00	12 480,00	12 480,00	12 480,00	12 480,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	853 797,00	812 438,50	764 797,50	792 325,67	745 086,25
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	167 290,14	202 035,88	174 620,59	292 405,06	150 580,71
Impôts sur les bénéfices	53 774,00	63 775,00	69 273,00	66 474,00	52 383,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	109 288,14	130 105,48	120 181,96	168 876,06	108 697,71
Résultat distribué	100 000,00	100 090,00	100 000,00	100 000,00	160 000,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	9,10	11,08	8,44	18,10	7,87
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	8,76	10,43	9,63	13,53	8,71
Dividende distribué	8,01	8,02	8,01	8,01	12,82
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL CAPECA 75017 PARIS	10 000	39 733	99,90	14 846
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				